

LA FENARA EN PLEINE MUTATION !

Il est de tradition de faire le point chaque année sur l'exercice écoulé avec une synthèse sur tous les chantiers traités par la FENARA.

En ce qui concerne les actions menées au cours de l'année 2016, nous avons réussi avec l'appui de toutes les associations, à faire prendre conscience au gouvernement et aux élus politiques locaux, de nos revendications légitimes de retraités dans tous les domaines de la protection sociale. Certes, il reste encore beaucoup de travail à faire, notamment, dans le cadre des prochaines élections présidentielles en mai 2017.

Pour ce qui est du réseau de la FENARA, nous sommes actuellement à un tournant structurel de nos associations, en effet, certaines fonctionnent plus en amicale qu'en véritable association de défense et de représentation des adhérents, basant leurs activités uniquement sur les loisirs ou festivités. Notre histoire qui dure depuis 1984, fait référence aux anciens à qui nous devons rendre hommage, ils ont avec beaucoup de courage, de la volonté et de l'audace créé une Fédération nationale et leurs associations afin que les retraités de notre secteur puissent faire entendre leur voix auprès des pouvoirs publics.

Notre réussite repose essentiellement sur celle de nos actions par un dialogue continu et ferme auprès des élus, sur tous les dossiers, alors, même si cela est difficile et parfois compliqué, restons mobilisés et croyons à notre force importante pour l'économie de notre pays, avec les

2.100.000 retraités de l'artisanat et du commerce.

Mais, nous avons besoin aussi de nous remettre en question, dans le cadre de la communication et du recrutement, nos effectifs vieillissent également et nous avons besoin de nouveaux adhérents avec des services à leur proposer...

Oui, ce n'est pas facile nous le savons tous, alors pourquoi ne pas prendre en compte les méthodes qui réussissent dans certaines associations, environ un tiers sur le territoire national. De nouvelles technologies de communication existent, il faut les saisir dès maintenant, sinon nous sommes appelés à disparaître, osons mettre en place des innovations en matière de marketing et de recrutement, cela donne de bons résultats pour certaines associations...

Chers Amis, nos Meilleurs Voeux de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année, merci très sincèrement pour tout ce que vous faites et courage nous allons réussir ensemble.

Bien Fenaramicalement à toutes et à tous.

Serge THIVENIN

SOMMAIRE

LA FENARA CHAQUE JOUR A VOS COTES.....	P2
Pour défendre vos intérêts.....	P2
Pour vous représenter.....	P2
Les dernières mesures obtenues.....	P2
La FENARA en 4 chiffres	p2
La chronologie des actions 2016 et début 2017....	P2 et 3
Pour vous informer et communiquer.....	p3
Pour négocier des avantages.....	P3
Ce que fait la FENARA avec 7,60€ par an et par adhérent.....	p4
La FENARA demande aux candidats à l'élection prési- dentielle 2017 de s'engager sur ses revendications.....	p4
La FENARA se réforme...	p4

LA FENARA NATIONALE CHAQUE JOUR A VOUS

Pour défendre vos intérêts

Gel des retraites depuis trois ans, augmentation de la pression fiscale, complémentaires santé trop onéreuses, épuisement des aidants, maisons de retraite trop coûteuses : autant d'injustices contre lesquelles la FENARA s'est battue activement en 2016 (voir chronologie ci-dessous). C'est une centaine de courriers et de communiqués de presse qui ont été adressés en 2016 au président de la République, membres du Gouvernement, parlementaires, partenaires, presse nationale. Dès le 6 février 2017, la FENARA a saisi les candidats à l'élection présidentielle de ses demandes (voir p.4) et vous transmettra leurs réponses. Si la FENARA ne se battait pas tout au long de l'année pour défendre notre population, qui le ferait ? Les autres organisations de retraités se cantonnent le plus souvent à des activités de loisirs. Mais la FENARA, elle, croit à l'action collective, pour laquelle elle a été créée il y a 33 ans. Nous avons de belles réussites à notre actif (voir ci-contre). C'est à chaque fois un travail de longue haleine et rien ne serait possible sans l'aide de nos partenaires et de nos associations très actives auprès de leurs élus pour relayer nos actions.

La FENARA, c'est

33 ans d'existence
78 associations départementales
20 000 adhérents
2,1 millions de bénéficiaires

Mesures obtenues ces dernières années

En 2016

- ✓ Mesure fiscale pour les retraités aux revenus peu élevés, se traduisant par une hausse de leur pension.
- ✓ Crédit d'impôt pour les dépenses d'aides à domicile.
- ✓ Représentation de la FENARA au nouveau Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA).

En 2015

- ✓ Participation à l'adoption de la loi Autonomie.
- ✓ Poursuite de l'exonération des taxes locales en 2015 et 2016, pour les retraités l'ayant été en 2014, même si leur revenu fiscal de référence a augmenté.
- ✓ Tiers payant intégral chez le médecin, suppression des franchises médicales pour les bénéficiaires de l'Aide à une Complémentaire Santé (ACS).

En 2014

- ✓ Mesures fiscales supprimant ou réduisant l'impôt sur le revenu des foyers modestes.
- ✓ Double revalorisation du minimum vieillesse
- ✓ Hausse de l'Aide à une Complémentaire Santé (ACS).

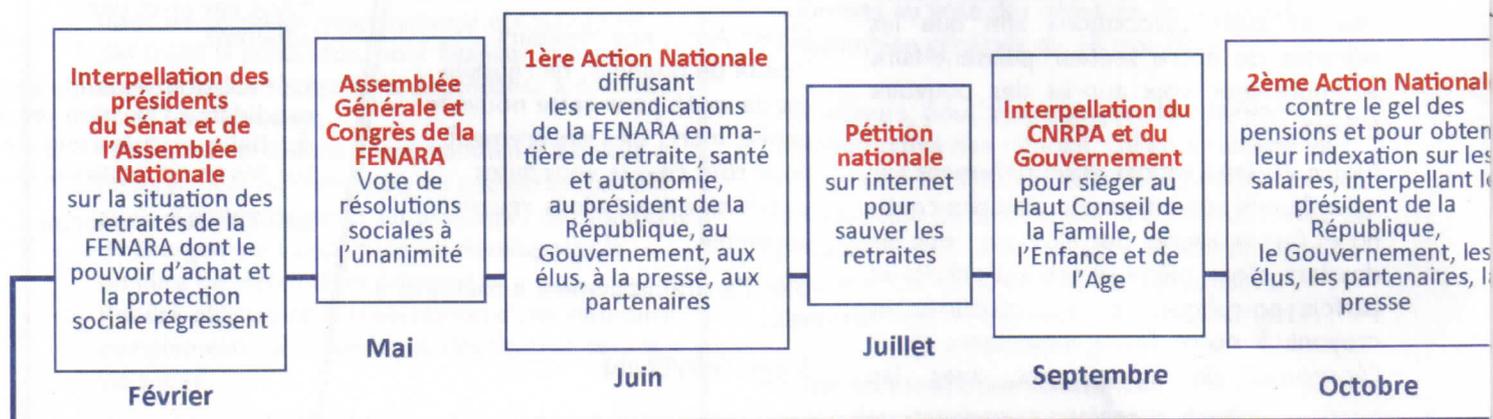
En 2013

- ✓ Elargissement de l'ACS à de nouveaux bénéficiaires.
- ✓ Assouplissement des conditions donnant droit aux pensions complémentaires de réversion des artisans.
- ✓ Maintien de l'abattement fiscal de 10 % sur les retraites et des taux de CSG réduits pour les retraités.

Pour vous représenter

La FENARA est active au sein du :

- ✓ **Régime Social des Indépendants (RSI)** : dans les conseils d'administration et les commissions d'action sociale des caisses régionales.
- ✓ **Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA)** : la FENARA sera source de propositions en faveur des retraités dans ce nouveau conseil créé fin 2016.



Actions 2016

COTÉS

Pour vous informer, communiquer

Chaque année, plus de 10 000 documents sont envoyés dans les 78 associations, auxquels s'ajoutent les 120 000 exemplaires du journal.

- ☞ **La Retraite Artisanale** : 4 fois par an
- ☞ **La Lettre de la FENARA** : 2 fois par an.
- ☞ **Les circulaires** : une quarantaine par an.
- ☞ **Les fiches** : une quinzaine par an, sur les retraites, l'assurance maladie, les différentes aides, ... selon les demandes des associations.
- ☞ **Les comptes rendus des instances**

Pour s'informer sur internet :

- ☞ **Le site internet www.fenara.org** : un espace adhérent à votre disposition avec toutes les parutions et l'actualité de la FENARA (identifiant : grenelle, mot de passe : 1043)
- ☞ **Une page Facebook** : pour faciliter les échanges entre internautes sur les activités de la fédération.

Pour l'action syndicale, l'information la convivialité:

- ☞ **Un Congrès National Annuel, en mai.**

Pour vous des avantages négociés

15 partenariats signés dans des domaines variés :

- ☞ **Achats et services** : champagne, vins de Bordeaux, Carte Réduc Senior, Audika, Docteur Ordinateur, Seniors à votre service, Retraite Plus.
- ☞ **Assurances** : MAAF Assurances, Pro BTP, Garance (ex MNRA), AG2R la Mondiale.
- ☞ **Conseil, expertises** : CEGECO-AGC.
- ☞ **Vacances** : l'ANCV, Vacances Bleues, Pro BTP Voyages.

Une fédération dynamique et économe

Pour 7,60 € par an par adhérent versé par l'association :

chaque adhérent bénéficie :

- ⇒ des actions pour défendre son pouvoir d'achat, ses avantages fiscaux, sa protection sociale : retraite, santé, autonomie, sa place dans la société.
- ⇒ d'informations nombreuses : journaux, Lettre de la FENARA, circulaires, fiches pratiques, espace adhérent sur internet, Facebook, brochures,...
- ⇒ de services et avantages
- ⇒ d'une permanence téléphonique
- ⇒ d'une Garantie Individuelle Accident

auxquels s'ajoutent pour l'association :

- ⇒ des assurances : Responsabilité Civile et Responsabilité des Dirigeants
- ⇒ une journée de formation
- ⇒ des fascicules, dossiers et communiqués de presse, des modèles de courriers.

plus le fonctionnement des instances :

- ⇒ réunions de Bureau, Conseils d'Administration, Assemblée générale.

La cotisation fédérale de 7,60 €/an, payée par les associations pour chaque adhérent, couvre seulement 60% des dépenses de la FENARA nationale. C'est grâce à sa politique active de recherche de subventions et de sponsors qu'elle parvient à contenir le montant de la cotisation. Celle-ci est votée chaque année par le Conseil et validée en Assemblée générale.

La FENARA reçue au Secrétariat d'Etat aux Personnes Âgées
Présentation des revendications votées par les délégués de la FENARA

Présidentielle 2017
Lettre au candidat F. FILLON désigné par la primaire de novembre

Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age
Participation de la FENARA à son installation

Interpellation du président de la République et du Gouvernement
sur la situation difficile de certains adhérents et sur le recul du pouvoir d'achat de tous les retraités

Présidentielle 2017
Interpellation de tous les candidats et demande de rendez-vous. Information de la presse et des partenaires

Novembre

Décembre

Février

Actions 2017

**La FENARA forte des 2,1 millions
retraités de l'artisanat et du commerce
de proximité, demande aux candidats à
l'élection présidentielle de 2017 de
s'engager sur les points suivants**

Retraite

- ⇒ Garantir l'indexation des retraites sur les salaires, et rétablir leur revalorisation le 1er avril.
- ⇒ Défisicaliser les majorations de retraite et rétablir la demi-part supplémentaire des veuves et des veufs.
- ⇒ Porter de 54 à 60% le taux des réversions de base.
- ⇒ Garantir un minimum de retraites (base et complémentaires) équivalent à 1300 €/mois, en cas de carrière complète.
- ⇒ Valider systématiquement, pour les artisans et les commerçants, 4 trimestres pour les périodes travaillées.
- ⇒ Aligner les retraites des régimes spéciaux et du secteur public sur celles du privé.

Santé

- ⇒ Rendre obligatoire une complémentaire santé pour les retraités, avec un socle minimal de garanties adaptées (remboursement total des prothèses auditives et dentaires, des honoraires médicaux).
- ⇒ Réduire le montant de la cotisation des complémentaires des retraités, en renforçant la solidarité intergénérationnelle et en faisant bénéficier les retraités d'une mesure sociale et/ou fiscale.

Perte d'autonomie

- ⇒ Renforcer les mesures de la loi Autonomie de 2015 en revalorisant plus fortement l'Aide Personnalisée à l'Autonomie et en intensifiant le soutien aux aidants (doublement de l'aide au répit, aides financières pour leur complémentaire santé et pour placer le proche aidé en établissement quand le maintien à domicile est devenu trop lourd).
- ⇒ Prendre très rapidement des mesures pour baisser le coût des maisons de retraite.
- ⇒ Instituer un prélèvement national obligatoire dû par toute la population, pour financer une meilleure prise en charge de la dépendance à domicile et en établissement.
- ⇒ Faciliter le libre choix entre maintien à domicile et hébergement en institution, en améliorant les services d'aides à domicile, en proposant des solutions d'hébergement temporaire, en développant le nombre de places en établissement.
- ⇒ Rendre obligatoire la souscription d'une assurance complémentaire dépendance, dès l'entrée dans la vie active.

Les réponses seront portées à la connaissance des adhérents.

**Les Journées Nationales de la FENARA
18 et 19 mai 2017
à Guilhaud-Granges en Ardèche**

L'Assemblée générale et le Congrès annuel de la FENARA se dérouleront les 18 et 19 mai 2017, à Guilhaud-Granges, tout près de Valence.

Elles se tiendront sur le thème :

**« une protection sociale de progrès
et garantie ».**

Dans cette période de difficultés économiques et de réformes, ces journées sont essentielles pour comprendre les enjeux et mieux défendre notre protection sociale et notre pouvoir d'achat.

Elles allieront information et militantisme, mais aussi convivialité et détente, avec un dîner de gala le 18 mai et des visites touristiques le 20 mai.

Venez nombreux, vous êtes tous attendus.

Le bulletin d'inscription est disponible dans votre association.

Renseignez-vous auprès d'elle.

La FENARA SE REFORME

Avec la décision de l'UNIRC de quitter l'UNRPI, - ce qui a entraîné la dissolution de cette dernière fin 2016 -, le Conseil d'Administration de la FENARA a décidé de réactiver le « projet « FENARAC », intégrant officiellement les commerçants de proximité dans notre fédération. Lors de sa réunion du 17 novembre 2016, il a adopté deux propositions de modifications de ses statuts, en ce sens, qui seront soumises au vote des délégués des associations, à l'Assemblée générale du 18 mai 2017.

Par ailleurs, pour accompagner la réforme administrative des régions, qui en a ramené leur nombre de 22 à 13 en 2016, la FENARA rénove la composition de son conseil. Ce dernier a voté des propositions de modifications de son Règlement Intérieur qui seront également soumises à l'approbation de ses délégués le 18 mai 2017.

Enfin, les associations doivent se concerter pour créer des associations régionales dont les frontières seront celles des nouvelles régions administratives.